

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 1414**

présenté par

M. Pancher, M. Clément, M. Colombani, M. François-Michel Lambert, M. Lassalle et M. Pupponi

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.